» Après bien des tristesses et des déceptions, je m'attache à ceux qui ont l'amitié fidèle et désintéressée. C'est vous dire, mon président, à vous et à tous ceux qui vous entourent, que je suis plus que jamais de cœur avec les membres du cercle. »

La mort de M. A. Levé

Nous avons le vif regret d'apprendre la mort, à 22ans, de M. Alfred Levé, rédacteur au *Monde*, et avocat à la Cour de Paris.

Le journalisme l'intéressait : il s'y était mis avec ardeur et déjà avait rendu des services. Mais, dans le journalisme, il voyait avant tout un moyen de défendre sa foi en Dieu, qu'il avait très vive, et de faire aimer l'Eglise.

Entre toutes les questions qui préoccupent aujourd'hui, il s'était attaché surtout à celles qui règlent les rapports des patrons et des ouvriers, du capital et du travail. D'un groupe de jeunes gens qui étudient les moyens de faire régner partout la justice, Alfred Levé était l'âme.

C'est une grosse perte pour l'armée des jeunes catholiques *militants* et instruits. C'est un deuil affreux pour le père, M. F. Levé, directeur du *Monde* et pour tous les siens. Nous nous associons à leur douleur.

Elections au Conseil général

LOIRE-INFÉRIEURE

Canton de Ligné. — M. Maïs, rallié, 1788 voix, élu.

Canton de Saint-Etienne-de-Montluc. — M. Lelord, républicain, 1696 voix, élu.

La laïcisation à Paris

S'il faut en croire M. le docteur Desprès, qui est bien placé pour être renseigné aux bonnes sources, le conseil municipal de Paris serait à la veille de tenter un dernier assaut contre la congrégation des Sœurs qui desservent encore l'hôpital Saint-Louis.

On sait que le conseil d'Etat a reconnu les droits de ces Sœurs, droits établis par un décret de 1808, et que ces religieuses ont dû être réintégrées dans leur hôpital après leur expulsion.

Le conseil municipal ne se tiendrait pas, paraît-il, pour battu. C'est au gouvernement qu'il s'adresserait cette fois.

Un couvent incendié

Issoudun, 3 mars. — Ce matin, vers sept heures, un violent incendie s'est déclaré dans l'établissement des missionnaires du Sacré-Cœur. On n'a pu se rendre maître du feu que vers midi. La moitié de l'ancienne maison est brûlée.

La nouvelle construction et la chapelle ont été préservées, grâce à l'empressement des soldats du 68e de ligne et au dévouement des pompiers, sous les ordres du lieutenant Teste.

Les pertes, qui ne sont pas encore évaluées, sont couvertes par plusieurs assurances.

Un drame dans une ménagerie à Avignon

Avignon, 3 mars. — A la ménagerie Redembach, hier soir, durant une danse serpentine dans la cage aux lions, la lumière électrique s'étant éteinte, le plus gros lion s'est jeté sur le dompteur qui, pour la protéger, s'était placé devant la danseuse; le dompteur a été atteint sérieusement par les griffes sur plusieurs parties du corps.

Un terrible accident dans l'Orne

Alençon, 3 mars. — Un ouvrier de Montchevrel faisait dégeler près d'un poêle une cartouche de dynamite quand une explosion se produisit. L'ouvrier fut tué net. Sa belle-sœur et sa fille furent grièvement brûlées. Tout est brisé dans la maison.

L'impératrice Eugénie

Ajaccio, 3 mars. — Un journal d'Ajaccio dément le bruit de l'arrivée de l'impératrice Eugénie à bord du yacht *Roxana*.

L'impératrice n'a pas quitté le cap Martin. Malgré l'insistance de l'impératrice d'Autriche, elle n'a pu, dit le même journal, se décider à faire un voyage qui aurait ravivé pour elle de trop tristes souvenirs.

Elections à Londres

Londres, 3 mars. — Hier ont eu lieu les élections pour le Conseil du comté de Londres.

Il y a cinquante-huit circonscriptions et chaque électeur peut voter pour deux candidats; cependant les électeurs de la Cité jouissent du privilège de pouvoir voter pour quatre.

La lutte entre progressistes et modérés a été très vive; les socialistes ne présentaient de candidats que dans trois circonscriptions.

Sur cinquante-quatre circonscriptions dont les résultats sont connus, le nombre des progressistes élus est de 57, celui des modérés de 34. Les modérés gagnent 23 sièges, les progressistes un siège. Les autres résultats seront connus demain.

L'anniversaire du couronnement de Léon XIII

Berlin, 3 mars. — On affirme dans les cercles de la cour que l'empereur a envoyé ce matin au Pape une longue dépêche dans laquelle il félicite cordialement le Saint-Père à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement, et lui souhaite encore de longues années de vie pour le bonheur de l'Eglise catholique.

Nouvelles d'Espagne

Madrid, 3 mars. — On est très étonné ici du bruit dont un journal de Paris s'est fait l'écho et d'après lequel la reine régente d'Espagne songerait à conduire en France le jeune roi Alphonse XIII.

Une personne très au courant de ce qui se passe au palais royal *dément* de la façon la plus formelle cette information fantaisiste.

L'état de la reine régente est aussi satisfaisant que possible.

Le retour des jésuites en Allemagne

Berlin, 3 mars. — Des personnes bien informées croient que le conseil fédéral, qui délibérera dès le courant de mars sur l'abrogation de la loi d'exception contre les jésuites, se prononcera cette fois en faveur de cette mesure, laquelle, comme l'on sait, a été votée par le Reichstag.

Les délits de lèse-majesté en Allemagne

Berlin, 3 mars. — D'après le *Volkszeitung*, les délits de lèse-majesté augmenteraient dans de telles proportions qu'un juge du parquet de Berlin n'a pas eu moins de soixante-huit cas de ce genre à instruire en une semaine.

Quelques jeunes gens auraient été également poursuivis pour avoir tenu des propos irrévérencieux sur l'*Hymne à Aegir*.

Indisposition du tsar

St-Pétersbourg, 3 mars. — Le tsar est indisposé à la suite d'un refroidissement.

Les événements de Cuba

Madrid, 3 mars. — 6,500 hommes destinés à relever les troupes de l'île, comme chaque année, s'embarquent à Cadix pour Cuba. On procède avec activité à la formation des huit bataillons qui doivent partir et l'on préparera cinquante autres bataillons pour partir, s'il est nécessaire. Cinq bâtiments de la Compagnie transatlantique transporteront les renforts.

Madrid, 3 mars. — Un télégramme du gouverneur général de Cuba annonce que trois petites bandes des provinces de Matanzas et la Havane ont été détruites ; leurs chefs ont été tués.

L'ordre est rétabli dans toute l'île, sauf dans la province de Santiago de Cuba, où le général Lachambre attaquera demain les insurgés retranchés à Beita.

Une catastrophe en Turquie — Douze victimes

Bucharest, 3 mars. — A Doumbroveni, un terrible accident a eu lieu dans une distillerie. La chaudière ayant fait explosion et détruit le plancher, plusieurs ouvriers sont tombés dans une cuve emplie de spiritueux en ébullition. Douze ont péri et quelques-uns sont très grièvement brûlés.

Un accident de chemin de fer au Mexique 130 morts

Mexico, 3 mars. — L'accident de chemin de fer de Tamameitz a eu des conséquences terribles : cent trente cadavres ont été retirés des décombres. Les recherches continuent. L'accident est attribué à la négligence d'un mécanicien.

Le conflit sino-japonais

Yokohama, 3 mars. — De nouveaux détails parviennent ici sur la bataille qui a eu lieu le 24 février devant Hai-Tcheng. Ce sont les Japonais qui ont pris l'initiative de l'attaque.

La première division de la 2e armée attaqua les Chinois à Taping-Shan et les força à évacuer cette ville qu'elle occupa.

La même après-midi, les Chinois firent un retour offensif au nombre de 13,000 hommes et attaquèrent les Japonais sur trois colonnes de front. Après un combat assez prolongé où l'artillerie joua le principal rôle, les Japonais mirent la baïonnette au canon et chargèrent l'ennemi qui se retira définitivement sur New-Tewang en laissant 200 morts sur le terrain ; il aurait aussi perdu beaucoup de monde dans une tentative de réoccuper Hai-Tcheng.

Les Japonais ont eu 29 tués dont deux officiers.

L'importation française en Bulgarie

L'importation des articles français en Bulgarie a plutôt diminué qu'augmenté pendant l'année 1894. Cette diminution est due à la négligence de nos compatriotes qui s'abstiennent d'envoyer ici des commis-voyageurs et aux difficultés qu'ils font pour accorder à leur clientèle les mêmes conditions de payement que leurs concurrents.

Les commis-voyageurs, en visitant les pays, connaissent mieux et de près les hommes et les choses et ils encourageraient beaucoup leurs maisons, non seulement à modifier au besoin le genre des produits, mais encore à accorder plus facilement à ceux qui le méritent les facilités nécessaires au développement de leurs relations. Tant que les fabricants français persisteront dans cette conduite si préjudiciable à leurs intérêts, ils feront le jeu de leurs concurrents qui finissent par leur prendre toute la clientèle qui leur reste et par se l'attacher avec beaucoup de concessions. L'article étranger est plus ordinaire, j'en conviens, mais les consommateurs finiront par s'y habituer, d'abord parce qu'ils n'en trouveront pas de meilleur sur place et ensuite parce qu'ils l'achèteront meilleur marché.

Pour certains articles, il est vrai, quelques fabricants français font de petites facilités de paiement. Mais les termes de 3 à 4 mois de la date de la facture — qu'ils accordent souvent avec difficulté — ne sont pas, dans la plupart des cas, suffisants pour ces articles, si l'on prend en considération que la marchandise met plus d'un mois pour arriver à sa destination en prenant la voie de Dédéagh, la plus économique, mais aussi la voie la moins régulièrement desservie par les paquebots venant de France, surtout pendant l'hiver. Seuls, les négociants de cognacs et de vins français se montrent généreux pour des crédits à longs termes. Mais, malheureusement, leurs produits sont peu consommés par les gens du pays qui les trouvent trop chers par suite des droits élevés payés à leur entrée en Bulgarie, et qui préfèrent les mauvais cognacs de fabrication indigène vu leur bon marché.

Si les Allemands et les Autrichiens accaparent peu à peu toute la clientèle, c'est parce qu'ils visitent fréquemment le pays, parce qu'ils accordent aux acheteurs toutes les facilités exigées par les circonstances. Et pourtant ils ne perdent par d'argent relativement aux nombreux crédits qu'ils font et au chiffre d'affaires qu'ils parviennent à traiter.

Pour ne citer que quelques articles fournis par la France, je dirai que j'ai constaté avec peine que la parfumerie, la chaussure, les cuirs, les peaux, les chapeaux d'hommes, les bonbons, les articles de confiserie et plusieurs autres, qui pourraient obtenir une augmentation dans leur importation en Bulgarie, commencent, au contraire, à être remplacés par les produits similaires de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie, de la Suisse et de la Belgique.

Le bon marché encourage beaucoup les acheteurs. Mais les facilités de payement leur conviennent plus encore dans un pays où l'argent est cher au point de rapporter un intérêt de 8 à 10 o|o.

(Chambre de commerce française de Constantinople).

LES LETTRÉS DU CRIME

Mme Joniaux — qu'on a surnommée la Brinvilliers belge — a rédigé un long mémoire, où elle supplie tous ceux qui le liront d'implorer la pitié du Roi :

« Allez, écrit madame Joniaux, à celui qui jouit du plus beau des privilèges, à celui qui, comme Dieu même, dispose du bonheur des humains, qui a le droit suprême de grâce, et dites-lui, ô ! dites-lui, je vous en conjure, qu'il daigne me prendre en pitié. Dites-lui que c'est la fille d'un de ses plus anciens serviteurs qui souffre et qui pleure, dites-lui que c'est la descendante d'une illustre lignée de soldats dont le nom est l'honneur même du pays qui l'implore dans sa détresse et qui, en souvenir de ceux qui ne sont plus et dont la vie a été consacrée à la gloire de la Belgique, lui demande de lui faire une suprême aumône en lui permettant d'aller sous d'autres cieux tâcher de réédifier le foyer détruit. »

Une note nous avertit, à la dernière page de ce mémoire, que Mme Joniaux l'a dicté à ses enfants, « au travers des grillages du parloir de la prison ».

A les bien prendre, ces pages ne sont ni meilleures ni pires que d'autres écrites par des assassins de marque. Il n'y a guère que Mme Weiss qui se soit tout spécialement distinguée dans cette sorte de littérature fabriquée, sans peu de mots, dans les prisons.

On n'a pas oublié le bruit que firent, dans le monde des lettres, les « petits cahiers » de cette dernière. L'empoisonneuse d'Ain-Fezza, d'origine russe, s'y montrait psychologue d'une sensibilité aiguë. Quand ils furent lus à l'audience, les mêmes mots coururent sur toutes les lèvres : « Elle a l'âme slave ! »

En ce temps-là — qui n'est pas si lointain — avoir l'âme slave était très bien porté, aussi s'intéressa-t-on beaucoup à Mme Weiss. Puis, on se rappelait qu'un autre *écrivain* avait été condamné au bagne, quelques années auparavant, sur cette même terre algérienne : Chambige, l'ami et le meurtrier de Mme Grille, — Chambige qui avait publié naguère, dans une revue décadente, une étude sur les Goncourt. Me Durier ne possède-t-il pas un « cahier » du même Chambige, qu'il a défendu avec tant de chaleur, et où le jeune criminel faisait un récit, dit-on, fort intéressant de sa passion pour Mme Grille ?

***

Il semble que l'*écriture* soit pour les assassins le meilleur passe-temps. Ils s'y livrent tous à qui mieux mieux, Lacenaire, à la Conciergerie, écrivait deux forts volumes, sans compter les vers et autographes de toutes sortes qui lui étaient demandés par les « âmes slaves » de l'époque. On était au beau temps du romantisme, et il y paraît bien, quand on suit d'un peu près le mouvement qui se produisait autour de Lacenaire.

Tout s'effaça devant l'assassin : les luttes sensationnelles des amis de Ponsard contre des amis de V. Hugo, les discussions de la Chambre, tout cela fut subordonné à l'attention qu'on prêta aux moindres paroles de Lacenaire.

Il déclamait contre la société comme Chatterton et on le trouvait « superbe ». La coupe de ses cheveux eut autant de succès que son *Vague à l'âme*, ce qui n'est point peu dire, et on se répétait ce quatrain aux cinq balles de l'échafaud, sur la place de la Roquette :

Oh ! je vous connais bien, dalles qui faites place
Aux quatre pieds de l'échafaud,
Dalles de pierre blanche où ne reste plus trace
Du sang versé par le bourreau !

Les poètes se fâchèrent de tant d'engouement, Hégésippe Moreau en tête, et on peut retrouver dans *Emaux et Camées*, de Théophile Gautier, l'histoire de la main coupée de Lacenaire, qu'il venait de voir chez une grande dame :

Curiosité dépravée !
J'ai touché, malgré mes dégoûts.
Cette main froide au duvet roux.

. . . . . .

Vrai meurtrier et faux poète,
Il fut le Manfred du ruisseau.

Faux poète ! le bon Théo est dans le vrai. C'est Lacenaire qui écrivait ce mauvais quatrain au *Charivari* :

Je suis un voleur, un filou,
Un scélérat, je le confesse,
Mais quand j'ai fait quelque bassesse,
Hélas ! je n'avais pas le sou.

Et, à la veille d'expier son crime, il manifestait en faveur de sa propriété littéraire :

Un pauvret de grand appétit
Peut bien être tenté du diable.
Mais, pour me voler mon esprit,
Etes-vous donc si misérable ?

Troppmann, dont le nom n'est pas moins fameux que celui de Lacenaire, fit également des vers. Il les fit sans compter, je veux dire qu'il ne se préoccupa guère du nombre de syllabes, pas plus, d'ailleurs, que de l'orthographe. Un collectionneur a recueilli, entre autres pièces, un acrostiche de son nom : Jean-Baptiste Troppmann. Voici les quatre derniers vers :

Mon pardon, de vous seul je l'aimplore,
A vous seule, chère famille, j'ai arraché la vie.
Ne pensez plus à moi, abandonné moi à mon sort
Notre vie passager, c'est le néan et la mort.

Albert Dessy, exécuté le 25 octobre 1877, pour l'assassinat de la femme Pelletier, à Malakoff, rédigea des *Mémoires* dont les journaux publièrent des extraits. Avant de mourir, il confia au vénérable abbé Crozes, aumônier de la Roquette, un long factum intitulé : *Mon repentir*.

Il n'y avait pas qu'un assassin à Meneslou. Il y avait aussi un poète et un dessinateur. Le lendemain du crime de Grenelle, il consignait ses impressions sur un cahier :

Je l'ai vue, je l'ai prise,
Je m'en veux maintenant,
Mais la fureur vous grise
Et le bonheur n'a qu'un instant.

A Mazas, où il simulait la démence, Meneslou dessinait *Eudore et Cymodocée* et le *Lion terrassant un serpent*, de Barye.

Lucien Morisset posait au philosophe. Il faisait des vers et de la prose, et, ayant assassiné le premier venu, en dilettante, il écrivait ces lignes : « Je suis dégoûté de cette ignoble et rampante société. On peut verser son sang à flots : il est trop pâle pour tacher les mains... Je crois que le bien est la conséquence du mal, que l'homme n'est pas responsable de ses actions et que les conséquences du crime sont avantageuses à la société. » M. Grévy lui fit grâce.

Ce fatras valait bien la défense que Lemaire, ce gamin de dix-huit ans qui assassina sa future belle-mère, rédigea lui-même, et dont le manuscrit est entre les mains de M. Jules Claretie : « Vous me devez la mort, écrivait-il à ses juges. Vous me la devez, car je vous ai stupéfaits, et il *n'est pas* moral qu'un enfant de dix-huit ans tienne en échec la justice de son pays ! L'échafaud est la pierre de touche des courages : arrachez-moi donc un frisson de douleur, à défaut d'une parole de repentir ! »

***

Vers 1879, on fit quelque bruit autour des *Mémoires* d'Emile Abadie, dit Bosiki du Trône, l'un des deux assassins de Montreuil. On en contesta d'abord l'authenticité, mais on eut tort. M. Macé, l'ancien chef de la Sûreté, possède une copie de ce travail d'Abadie, qui était intitulé : l'*Histoire d'un condamné à mort*. Ces mémoires finissent sur cette prière : « Il (Abadie) demande qu'on ne montre pas au doigt sa malheureuse famille. C'est la seule demande qu'il fait. Il espère qu'on l'exaucera, et dit merci d'avance à ceux qui aideront à la prière qu'il fait au dernier moment. »

Plus tard, en 1885, Marchandon passait de longues journées à écrire une autobiographie qui fut remise au président des assises. Elle était datée de Mazas, le 26 avril 1885, et intitulée : « Depuis mon enfance jusqu'à mon grand malheur. » Marchandon y demandait pardon à Dieu et à la justice des hommes du mal qu'il avait fait sur la terre, « ainsi, ajoutait-il, qu'à cette pauvre famille que j'ai plongée dans le deuil ».

Nous devons rappeler que Anastay, l'assassin de la baronne Dellard, écrivit des mémoires, illustrés de nombreux dessins, et qui n'ont jamais été remis ni au père ni au frère du guillotiné. Il rédigea des sonnets et même des chansons, dont M. E. Ledrain disait à notre confrère, M. Georges Montorgueil, que Scribe ne les aurait pas reniés !

N'est-ce point enfin Gélinier, chef de la bande des cravates-vertes, presque un enfant, qui se donnait des attitudes quasi-romantiques? Il laissa une histoire de ses amours (?) avec une actrice des Variétés. C'est ce sinistre galopin qui, sur le point d'être embarqué pour la Nouvelle, parodiait les derniers moments d'André Chénier, en s'écriant la main sur son front : — Et pourtant, il y avait quelque chose là !

Situation météorologique. — Roubaix, 3 Mars — Hauteur barométrique : 753. Température :

A 7 heures du matin	1	degrés	au-dessus de zéro.
A 1 — du soir	2	—	au-dessus de zéro.
A 5 — —	1	—	au-dessus de zéro

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Toujours l'enterrement civil de M. Stanislas Lepers. — Après un silence de plus de huit jours, M. Achille Lepers, adjoint au Maire de Roubaix, nous a apporté, dans la nuit de samedi à dimanche, la lettre suivante qu'il avait préalablement communiquée au *Réveil du Nord* :

» Roubaix, 2 mars 1895.

» Monsieur le Rédacteur
» du *Journal de Roubaix*,

» Veuillez avoir l'obligeance d'insérer en tête de votre chronique locale, c'est-à-dire à la même place où les articles que vous avez écrits, relativement à l'enterrement civil de mon père, Stanislas Lepers, et où vous m'avez mis en cause, cette lettre rectificative à laquelle j'ai droit.

» Je ne l'aurais certainement pas fait, et j'aurais laissé passer cette calomnie, machinée par des adversaires politiques, comme j'en ai laissé déjà passer tant d'autres, si dans votre numéro paru samedi matin vous ne sembliez vouloir faire croire encore à vos lecteurs que mon père n'a eu des funérailles civiles que parce que j'aurais violé ses volontés dernières. J'aurais été un fils indigne si j'avais accompli l'acte dégradant que vous me reprochez. Je suis libre-penseur, c'est vrai, mais ne suis pas un sectaire, et si mon père avait voulu des funérailles religieuses, il les aurait eues.

» Mais vous saviez, Monsieur le Rédacteur, que l'accusation odieuse que vous avez lancée contre moi était fausse. Vous le saviez, car vous êtes allé à l'hospice faire prendre des renseignements, et là, on vous a dit, ce qui est l'exacte vérité, que *le 2 février 1895*, mon père avait signé, d'une croix, un acte par lequel il déclarait vouloir être enterré civilement, et les témoins, qui par leurs signatures approuvèrent celle de mon père, sont des gens honorables, qui ne sont pas libres-penseurs, loin s'en faut. Ce sont MM. Jean Vincre, secrétaire de l'hospice ; Mariscal, ancien gendarme retraité, employé depuis quelque temps à l'établissement, et Robert, pensionnaire.

» Vous saviez tout cela, Monsieur le Rédacteur, et vous ne l'avez jamais dit dans votre journal : vous n'êtes jamais venu me trouver pour savoir ce qui s'était passé ; vous avez préféré me traîner dans la boue en déclarant que j'avais violé ce qu'il y a de plus sacré au monde : la volonté d'un père mourant.

» Et pour satisfaire cet excès de passion politique, vous vous êtes retranché derrière les déclarations de la famille de mon beau-frère, M. Mesplont, dizainier de Notre-Dame de l'Usine, qui n'a eu en vue qu'une chose : plaire à M. Heyndrickx, le patron qui l'emploie.

» Cet homme qui, aujourd'hui, semble vouloir honorer la mémoire de mon père regrette, agissait tout autrement du temps qu'il était vivant : il ne prétendait pas que mon père aille chez lui et sa femme, madame Mesplont, qui est ma sœur, fut obligée d'inviter mon père à ne plus venir le dimanche chez elle, pour ne pas rencontrer son mari. Un jour même, il y a environ six mois de cela, mon père *fut mis à la porte de la maison de mon beau-frère* et il vint, le lendemain, me conter le fait en pleurant.

» Maintenant, il sied bien de parler de mon père ; il ferait mieux de laisser tranquille sa mémoire.

» Vous publiez aussi, Monsieur le Rédacteur, une lettre de l'abbé Algrain, aumônier de l'hospice, où il est dit que mon père est un catholique fervent et que c'est sur sa demande qu'il a reçu les sacrements de l'Eglise.

» J'ignore si mon père a réellement reçu ces sacrements, mais ce que j'affirme, c'est qu'il ne les a pas demandés. Dans les derniers temps qu'il a vécu, mon père est souvent venu me dire qu'on l'ennuyait pour qu'il se confessât ; il m'a déclaré que, journellement, la sœur venait pleurer près de son lit en intercédant pour la même affaire.

» Mon père aurait bien voulu venir demeurer chez moi pour se soustraire aux sollicitations de M. l'abbé Algrain et de la Sœur et mourir en paix.

» Plusieurs de mes locataires pensionnaires sont venus chez moi, de sa part, pour me demander la même chose, et si je n'ai pas accédé à son désir, c'est qu'avec ma nombreuse famille, je ne possédais pas, chez moi, la plus petite chambre où j'aurais pu le loger.

» Je termine, Monsieur, en déclarant que si on a voulu voler un cadavre, les véritables voleurs sont ceux *qui espéraient prendre le cadavre pour faire une manifestation religieuse*. De son vivant, alors qu'il n'était pas encore à l'hospice, mon père n'est jamais allé une seule fois à l'église. Je mets quiconque au défi de prouver le contraire.

» C'est donc insulter à sa mémoire que de le faire passer pour un fervent catholique.

» Mais il est des gens à qui les plus dégradantes besognes ne répugnent pas.

» Agréez, monsieur, mes civilités,

» LEPERS ACHILLE.
» *adjoint au maire de Roubaix.* »

Voici le public entre les affirmations de M. et Mme Méplont-Lepers, celles de M. l'aumônier de l'hospice et celles de M. l'adjoint Lepers.

Où donc est la vérité ?

Les noms des témoins devant lesquels M. Lepers père aurait apposé une croix au bas d'une profession de foi de libre-penseur et d'une demande d'enterrement civil nous importaient et nous importent encore assez peu.

M. Stanislas Lepers était-il devenu, oui ou non, un catholique pratiquant, et la pièce en question était-elle en accord ou en contradiction avec ses véritables sentiments? Voilà ce que nous devons essayer de dégager des divers documents livrés au public depuis dix jours...,

Le *Réveil du Nord* et M. Achille Lepers donnant à entendre que, depuis huit ans, M. Stanislas Lepers aurait joué la comédie de la pratique religieuse.

M. et Mme Méplont-Lepers protestent avec indignation; ils affirment — on l'a vu — que M. Lepers était bien sincère; ils en donnent cette preuve manifeste que les jours de sortie, le vieillard entrait volontiers à l'église du Sacré-Cœur pour y prier.

M. Achille Lepers, qui voit des hypocrites partout et qui a fait dire dans le *Réveil* que son père désirait, en pratiquant sa religion, obtenir des douceurs des Sœurs de l'hospice, accuse aujourd'hui son beau-frère et sa sœur de vouloir être agréables à leur patron, M. Heyndrickx.

Mais lui-même, dans toute cette lamentable histoire, est-il bien sûr d'avoir obéi seulement à ses convictions personnelles ? Il ne conteste rien de la scène qui s'est passée près du lit de mort de son père. Il a pu s'assurer près de tout le personnel de l'hospice que son père a reçu les sacrements en pleine connaissance et en pleine volonté — ce qui impliquait nécessairement la répudiation de toute pensée d'enterrement civil...

Et cette manifestation antichrétienne, pourquoi donc M. Achille Lepers l'a-t-il quand même voulue avec tant d'acharnement? Par respect pour la volonté parternelle ? Non, évidemment. M. Achille Lepers se croit un personnage, un homme politique dont on parle; il s'est posé en libre-penseur matérialiste et il était persuadé que si son père avait un enterrement religieux, cela ferait scandale dans son parti *qu'on en parlerait dans la France entière*. Il l'a dit à sa famille, à sa sœur, devant le corps de leur père mort.

Lui n'a pas peur d'un patron ; mais il redoute *le qu'en dira-t-on* de ses amis politiques... Il n'y avait pas pensé, il y a huit ans, avant l'entrée de son père à l'Hospice, alors qu'il *n'était pas* l'adjoint du maire socialiste de la grande ville de Roubaix ! Cette idée l'a saisi, il y a un mois, quand il a compris que son père allait mourir. C'est seulement alors qu'il est intervenu...

Et voyez... Il laisse ensevelir le vieillard avec un scapulaire étalé sur la poitrine, parce que cela ne se voit pas, ne se saura pas; mais pour ce qui apparaît devant le public, M. l'adjoint a exigé quand même la mise en scène d'une démonstration de la société la Libre-Pensée.

Voilà ce qui ressort de tout ceci. Les contradictions tardives de M. l'adjoint n'y changeront rien. Nous le regrettons pour lui.

Une double arrestation pour coups et blessures. — A la suite d'une discussion survenue, dimanche à midi, dans l'estaminet de M. Lepers, rue Saint-Antoine, un pensionnaire s'est jeté sur le cabaretier et l'a frappé avec la dernière violence. Mme Lepers, voulant s'interposer, a été blessée à la main et à la lèvre supérieure. Un voisin de M. Lepers, qui se trouvait dans l'estaminet, prit alors fait et cause pour le pensionnaire, et, à son tour, tomba à bras raccourcis sur le cabaretier. M. Lepers a été mordu à la main droite. Sa blessure est relativement grave.

L'agent de sûreté Réville a conduit les deux agresseurs au commissariat de la rue St-Joseph. Ce sont : Désiré Verschure, âgé de 30 ans, tisserand, pensionnaire chez M. Lepers, et Emile Deprœter, qui habite rue du Fort, cour de la Tête de Mouton.

L'arrestation de ces deux individus a été maintenue.

Menus faits. — Une jeune fille de 24 ans, Marie Desmet, éplucheuse, rue de la Chaussée, a été arrêtée et écrouée au dépôt de police du premier arrondissement sous l'inculpation de vol de linge au préjudice de M. Watteau, 106, rue des Anges. M. Villon, commissaire de police, après avoir fait subir un interrogatoire à Marie Desmet, l'a fait transférer dans la soirée au poste central.

— Charles Eigenback, 39 ans, rattacheur, rue de Lannoy, et Charles Roussel, 34 ans, journalier, rue Ste-Elisabeth, ont été mis en état d'arrestation, samedi soir, sous l'inculpation de vol de divers objets, au préjudice de leur voisin.

— Procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Ferdinand Mayme, marchand de charbon, rue de l'Alma, fort Wattel, pour ne pas avoir fait poinçonner un poids et avoir sa bascule en mauvais état.

— Un rattacheur, Dominique Sirejacob, 34 ans, rue des Longues-Haies, cour Desreumaux, a été arrêté dimanche, à quelques pas de son domicile, pour s'être permis de pousser le cri : A bas l'armée !

L'agent Chautraine, de service dans le quartier, a mis la main au collet de cet individu qu'il a emmené au dépôt.

Croix. — *Escroquerie.* — M. Séguin, commissaire de police à Croix, a ouvert une enquête au sujet du vol d'un réveille-matin et d'objets de literie, commis, dans la nuit de samedi, chez M. Messiaen, tailleur, rue de l'Ouest à Croix, par Ferdinand Beerts, de Pecq, et Sidonie Vandenbroucke, chez deux personnes avaient reçu l'hospitalité chez M. Messiaen.

Lys lez Lannoy. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de Lys-lez-Lannoy se réunira lundi à mars, à 6 heures du soir.

La librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs, au prix minime de 0 fr. 50, un magnifique portrait imprimé sur papier fort de S. Em. **le cardinal Desprez**, archevêque de Toulouse. 90610

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur
à **3,60** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	Grande-Rue, 285;
Rue du Bois, 13;	Rue de l'Ouvrement, 125;
Rue de l'Industrie, 2;	Rue de la Chaussée, 4.
Rue Pierre-de-Roubaix, 153;	Rue Decrême, 37;
Rue Pierre-de-Roubaix, 38;	Rue Turgot, 68;
Place d'Armes, Mayott, bout.);	Place de la Gare, 123;
Rue d'Italie, 34;	Grande-Rue, 38.
Rue de l'Epeule, 188;	Rue de la Fosse-aux-Chênes, 98
Rue de Tourcoing, 153;	**A TOURCOING**
Rue du Tilleul, 123;	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4,
Boulevard de Strasbourg, 126;	Rue de Gand, 91;
Rue Corneille, 7;	Rue du Tilleul, 16.
Rue Ma Campagne, 113;	**A CROIX**
Rue du Collège, 71 bis;	Rue de la Gare chez M. Duvivier
Rue de Cartigny;	**A LILLE**
Rue de la Halle, 9;	Rue Royale, 38, épic. Davernay

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 87930

WATTRELOS

La fraude. — MM. Horner et Laffite, sous-brigadier et préposé de douane, de service aux Trois Pierres, ont arrêté le nommé Ernest Favorel, sujet belge, porteur de 10 kilos de poivre en grains, d'une valeur de 30 fr. ; il a été remis, dans la matinée, à la gendarmerie de Wattrelos.

Le concert de la Musique municipale. — La commission administrative de la Musique municipale de Wattrelos rappelle à ses membres honoraires que le grand concert annuel aura lieu le dimanche 17 mars.

La société, désirant donner plus d'éclat à cette solennité musicale, s'est assuré le concours de plusieurs musiciens distingués.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier-décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805—37910

TOURCOING

Une grosse affaire. — Nous recevons la dépêche suivante d'un des nos correspondants particulier de Paris :

« Paris, 3 mars. — La *Libre Parole* de demain pose *les questions suivantes* :

» Est-il vrai que pendant les 9 premiers mois de l'année 1894, il soit entré par le bureau de Tourcoing » Ce prétendu son n'était-il pas réexpédié par Blanc-Missoron et présenté à la sortie comme farine blutée temporairement admise et bénéficiant ainsi d'une décharge de 30 o|o ?

» Ces manœuvres n'ont-elles pas coûté 444,000 fr. au Trésor ?

» Est-il vrai encore que le chimiste de Lille ait protesté contre l'admission comme son, mais que le chef de service ait, de son autorité privée, taxé comme son la farine blutée ? »

La conférence d'Abou Naddara. — Il y avait salle comble à la Société de Géographie, dimanche après-midi, pour la conférence du cheikh Abou Naddara.

Nous n'avons plus besoin de présenter à nos lecteurs notre sympathique confrère égyptien et nous avons longuement analysé, dans notre précédent numéro, l'intéressante causerie qu'il a faite samedi soir à Roubaix. Le cheikh Abou Naddara n'a pas mis moins d'humour ou moins de saveur orientale dans sa conférence à Tourcoing.

Après un « salut parfumé d'affection sincère et de souhaits de prospérité et de bonheur, souhaits qui *seront exaucés par le Très-Haut, devant qui Orientaux et Français sont égaux* », il a successivement transporté son auditoire *en Espagne, au Portugal, au Maroc*, en Algérie, en Tunisie et en Egypte, entremêlant sa relation d'anecdotes piquantes et de spirituelles saillies,

La question égyptienne en elle-même, c'est-à-dire la domination anglaise dans la vallée du Nil, il l'a traitée avec beaucoup de réserve, s'attachant plutôt à dépeindre, en s'aidant des aquarelles exhibées à Roubaix, les mœurs et coutumes de ses compatriotes.

Le conférencier, tout en faisant ressortir la sympathie qu'on éprouve en Orient pour ce qui est français, a attiré l'attention sur la place à y prendre pour notre commerce.

Il a terminé par une ode à la France qui a été chaleureusement applaudie.

En résumé, cette causerie, qui tranchait un peu sur les conférences ordinaires de la Société de Géographie, ne manquait pas de charme et a été fort goûtée.

Mort d'un Tourquennois en Saxe. — L'un de nos concitoyens, M. Etienne Voreux-Deschenaux, négociant en laines, en tournée en Saxe pour ses affaires, vient de succomber, dans une petite ville voisine de Leipzig, des suites d'influenza compliquée de pneumonie.

A la gare. — Le surveillant-chef à la gare, M. François Vandenbulcke, qui faisait fonctions de sous-chef de gare, vient d'être confirmé officiellement dans cet emploi.

C'est le sympathique M. Semal, ancien chef de gare, qui a apporté à son collaborateur d'autrefois la décision de la Compagnie.

M. Vandenbulcke, qui compte à son actif 23 ans de services, est en résidence à Tourcoing depuis 1885 : il a conquis tous ses grades dans l'administration du chemin de fer par son intelligence et son travail : son élévation au poste de sous chef est la juste récompense de services rendus.

Les suites d'un récit de guerre. — Deux ouvriers qui ne s'étaient jamais vus, Adolphe Desbouvries, âgé de 46 ans, tisserand, demeurant ruelle Lepers, et Louis Bavelaire, 40 ans, mécanicien, domicilié à Croix, se rencontrèrent dans un estaminet de la rue du Flocon et eurent bientôt lié connaissance. Desbouvries, ancien soldat de 1870, raconta ses campagnes, et mit en relief ses actions d'éclat; son interlocuteur se montra par trop sceptique, et les choses ne tardèrent pas à se gâter. On en vint aux mains, et, comme les premiers coups avaient été portés par le tisserand, le cabaretier le mit à la porte.

Après avoir attendu longtemps, sur la rue, la sortie de son adversaire, il perdit patience et rentra dans l'estaminet. On s'empoigna de nouveau, mais cette fois Bavelaire lui administrant plusieurs coups de poing en pleine figure, mit le nez de l'ancien soldat dans le plus piteux état : le cartilage a été complètement écrasé et il en résultera une déformation de l'appareil olfactif ! L'affaire n'en restera pas là.

Saisie de viande et de pommes de terre. — M. Ansar, inspecte